

Accusé de réception en préfecture

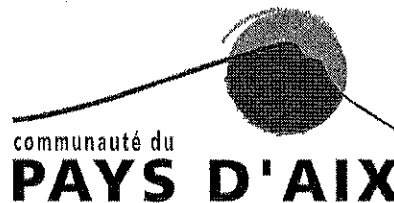
013-241300276-20111117-2011 B439-DE

Date de signature : -

Date de réception : 23/11/2011



Acte rendu exécutoire par application des
formalités de télé-transmission au Contrôle
de Légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MADAME LE PRESIDENT

2011_B439

OBJET : Agriculture et forêt - Approbation du programme de travaux PIDAF pour l'année 2012 et sollicitation de subventions auprès des financeurs (Etat, Région PACA, CG13)

Le 17 novembre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 10 novembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etalent Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues, donne pouvoir à BARRET Guy - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à FILIPPI Claude - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(e)s :

LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 17 NOVEMBRE 2011

Rapporteur : Philippe CHARRIN

Thématique : Agriculture et Forêt

Objet : Approbation du programme de travaux PIDAF pour l'année 2012 et sollicitation de subventions auprès des financeurs (Etat, Région PACA, CG13)

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, les programmes des travaux de Défense des forêts contre l'incendie à réaliser dans les massifs forestiers ont été proposés à la CPA par les Comités Consultatifs des Massifs.

Le montant des interventions proposées en 2012 est de **478 758.80 € TTC**.

Pour un certain nombre d'entre elles (les actions situées en risque induit uniquement), elles peuvent faire l'objet de subventions auprès de l'Etat, la Région PACA et le Conseil Général 13. Le montant des travaux susceptibles d'être subventionnés est de **273 720,00 € HT**, pour une demande de subvention globale de **218 976,00 €** (soit 80 % du montant HT).

Exposé des motifs :

Comme chaque année, la Communauté établit en collaboration avec les Comités consultatifs de massif les programmes des travaux de Défense des forêts contre l'incendie à réaliser dans les massifs forestiers qu'elle gère pour les années à venir. Ces programmations comprennent des travaux de :

- diminution de la biomasse,
- mise en sécurité des bords de piste DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie),
- réalisation de pistes DFCI,
- installation d'équipements hydrauliques.

Chaque année, la Communauté du Pays d'Aix, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, dépose ensuite ces programmes auprès des organismes financeurs afin d'obtenir des subventions.

Quatre massifs sont concernés à ce jour par ce dispositif : le Montaiguet, le Régagnas-Monts Auréliens, le Pas des Lanciers et le Sud du massif de la Trévaresse.

Le montant total des interventions proposées pour l'année 2012 est de **478 758.80 € TTC**. Parmi toutes les interventions retenues, un certain nombre, notamment celles situées en risque induit, peuvent faire l'objet de subventions de la part de l'Etat, la Région PACA et le Conseil Général 13.

En effet, au regard des critères d'éligibilités des subventions, il est proposé de distinguer dans le présent rapport les chantiers qui feront l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2012 et les chantiers, qui pour des raisons de position géographique, de proximité d'habitation, de type d'intervention ne seront pas recevables et donc, seront réalisés sur fonds propres de la CPA. Cependant, dans le cadre de la convention de développement signée avec la Région PACA, celle-ci pourra néanmoins apporter des subventions sur ces opérations. Ces projets feront l'objet d'une prochaine délibération pour ces demandes de subventions.

Le montant des travaux susceptibles d'être subventionnés est de **273 720,00 € HT**, pour une demande de subvention de **218 976,00 €**.

Dans le cadre des programmations 2012, les interventions suivantes sont proposées :

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du Régagnas - Monts Auréliens (communes de Fuveau, Peynier, Trets), pour un montant global hors taxe de 109 010,00 € (comprenant pour les projets qui seront déposés pour la demande de Subvention 2012 d'un montant de 93 730,00 € HT).

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande subvention 2012</u>					
localisation	Désignation chantier	Surface (ha) ou (ml)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Fuveau	Interface – « L'ouvrière" »	6,9	1600	11 040,00	13 203,84
Fuveau	Interface - "les Bosques"	12,9	1600	20 640,00	24 685,44
Fuveau	Interface - "les pradels"	6,1	1500	9 150,00	10 943,40
Peynier	Interface - "Puit de Guirand"	7	1500	10 500,00	12 558,00
Trets	Eclaircie - Tirrase sud	18	1600	28 800,00	34 444,80
Trets	Dépressage - Marignon bord RD12	8	1700	13 600,00	16 265,60
	Sous-TOTAL 1	58,9		93 730,00	112 101,08
Pour mémoire : Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2012</u>					
Peynier	Déplacement d'une Citerne HBE de 60 m3 sur Branguier	1	700	700	837,20
Peynier	Réfection d'une piste d'accès	900 ml	6	5 400,00	6 458,40
Peynier	BDS piste d'accès	5,4	1700	9 180,00	10 979,28
	Sous-TOTAL 2			15 280 ,00	18 274,88
	<u>TOTAL</u>			109 010,00	130 375,96

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du Montaiguët et les collines environnantes (communes d'Aix en Provence, Bouc Bel Air, Meyreuil), pour un montant hors taxe de 104 790,00 € (comprenant pour les projets qui seront déposés pour demande de Subvention 2012 : 80 % de 62 390,00 € HT soit 49 912,00 €)

Projets faisant l'objet d'une Demande subvention 2012

	Désignation chantier	Surface Linéaire	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Meyreuil	Eclaircie DFCI – Clos des 3 Pigeons	11,6 ha	1 600,00	18 560,00	22 197,76
Meyreuil	Les Bastidons	10,5 ha	2 300,00	24 150,00	28 883,40
Aix en Pce	Font Couverte 2	12,3 ha	1 600,00	19 680,00	23 537,28
	Sous-TOTAL 1	34,4		62 390,00	74 618,44

Pour mémoire : Projets réalisés sur Fonds propres 2012

Meyreuil	Plaine de Fos 2	10,5 ha	1 600,00	16 800,00	20 092,80
Meyreuil	Réfection de la Piste DFCI MT 210	1060 m	10,00	10 600,00	12 677,60
Meyreuil	Réfection de la Piste DFCI SV 108	1500 m	10,00	15 000,00	17 940,00
	Sous-TOTAL 2	10,5 ha 2560 m		42 400,00	50 710,40
	<u>TOTAL</u>			<u>104 790,00</u>	<u>125 328,84</u>

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du Pas des Lanciers (communes de Cabriès et des Pennes Mirabeau), pour un montant hors taxe de 94 400.00 € (comprenant 62 400.00 € HT pour les projets qui seront déposés pour la demande de subvention 2012)

Projets faisant l'objet d'une Demande subvention 2012

	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
<i>Cabriès-Calas</i>	Eclaircie – Le Réaltor	19	1 600.00	30 400.00	36 358.40
<i>Les Pennes-Mirabeau</i>	Interface – Le Poucet	8	1 600.00	12 800.00	15 308.80
<i>Cabriès-Calas/Bouc-Bel-Air</i>	Eclaircie – Les Chabauds	12	1 600.00	19 200.00	22 963.20
	Sous-TOTAL 1			62 400.00	74 630.40

Projets réalisés sur Fonds propres 2012

<i>Les Pennes-Mirabeau</i>	Eclaircie – Bellepeire	10	1 700.00	17 000.00	20 332.00
<i>Les Pennes-Mirabeau</i>	Eclaircie – La Grande Colle Est	5.5	1 500.00	8 250.00	9 867.00
<i>Les Pennes-Mirabeau</i>	Eclaircie – Jas de Rhodes	4.5	1 500.00	6 750.00	8 073.00
	Sous-TOTAL 2			32 000.00	38 272.00
	<u>TOTAL</u>			94 400.00	112 902.40

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du Sud de la Trévaresse (communes d'Aix en Provence, Meyrargues, Saint-Cannat et Venelles), pour un montant hors taxe de 92 100,00 € (comprenant 55 200.00 € HT pour les projets qui seront déposés pour demande de subvention 2012)

Projets faisant l'objet d'une Demande subvention 2012

	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
<i>Venelles</i>	Eclaircie – La Brianne	14	1 700.00	23 800.00	28 464.80
<i>Saint-Cannat</i>	Eclaircie – Cague-Can	10	1 700.00	17 000.00	20 332.00
<i>Saint-Cannat</i>	Interface – Le Plan d'Aigues	9	1 600.00	14 400.00	17 222.40
	Sous-TOTAL 1			55 200.00	66 019.20

Projets réalisés sur Fonds propres 2012

<i>Saint-Cannat</i>	Eclaircie – Le Petit Seuil	15	1 500.00	22 500.00	26 910.00
<i>Saint-Cannat</i>	Eclaircie – Les Fourches	9	1 600.00	14 400.00	17 222.40
	Sous-TOTAL 2			36 900.00	44 132.40
	<u>TOTAL</u>			92 100.00	110 151.60

Récapitulatif du montant total des travaux programmés est donc de :

Programme de travaux 2012	
Massif forestier concerné	Montant en € HT
<u>Projets faisant l'objet d'une Demande subvention 2012</u>	
Massif du Régagnas	93 730,00
Massif du Montaignet	62 390,00
Massif du Pas des Lanciers	62 400,00
Massif du Sud de la Trévaresse	55 200,00
Sous total 1	273 720.00
<u>Projets réalisés sur Fonds propres 2012</u>	
Massif du Régagnas	15 280,00
Massif du Montaignet	42 400,00
Massif du Pas des Lanciers	32 000,00
Massif du Sud de la Trévaresse	36 900,00
Sous total 2	126 580,00
Total HT	400 300.00
TVA (19.6%)	78 458.80
TOTAL TTC	<u>478 758.80</u>

La répartition des travaux entre ceux qui feront l'objet d'une demande de subvention et ceux qui seront réalisés sur fonds propres est la suivante :

- projets proposés à subventionnement : 273 720.00 € HT soit 327 369.12 € TTC
- projets réalisés sur fonds propres : 126 580.00 € HT soit 151 389,68 € TTC

Le dépôt des projets faisant l'objet de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels que sont l'Etat, le Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur et le Conseil Général des Bouches du Rhône sera organisé selon le plan de financement ci-après :

	PIDAF Régagnas - Monts Auréliens	PIDAF Montaiguet	PIDAF Sud - Trevarresse	PIDAF Pas-des Lanciers
<i>Montant des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2012 (en Euros HT)</i>	93 730,00	62 390,00	55 200,00	62 400,00
Total HT des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2012	273 720,00			
Etat, Région, Département : 80%	74 984,00	49 912,00	44 160,00	49 920,00
Autofinancement	18 746,00	12 478,00	11 040,00	12 480,00
TVA	18 371,08	12 228,44	10 819,20	12 230,40
Total TTC	112 101,08	74 618,44	66 019,20	74 630,40
TOTAL TTC des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2012	327 369,12			

Le total des crédits demandés auprès de l'Etat, de la Région et du Département s'élève donc à : 218 976,00 € soit 80 % d'un montant HT total estimatif de travaux proposés de 273 720,00 € HT.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€, et de solliciter les participations financières des partenaires institutionnels ainsi que la réaffectation des participations financières déjà attribuées pour des opérations relevant des compétences de la Communauté ou de l'établissement ;

VU l'avis de la Commission Agriculture et Forêt en date du 13 septembre 2011;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux PIDAF qui sera mis en œuvre par la CPA en 2012 pour un montant total de 478 758.80 € TTC
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter des subventions qui seront déposées auprès des financeurs : Etat, Région PACA, Département
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier
- **DECIDER** que les dépenses et les recettes en résultant seront affectées aux budgets 2012 et 2013 de la Communauté sous réserve du vote de ces budgets. Les dépenses seront imputées dans le cadre de l'Autorisation de Programme n°2009/1 (DI246AP3), les recettes seront imputées sur les lignes 833/1311, 833/1312 et 833/1313.

OBJET : Agriculture et forêt - Approbation du programme de travaux PIDAF pour l'année 2012 et sollicitation de subventions auprès des financeurs (Etat, Région PACA, CG13)

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



21 NOV. 2011